



Vougy le 16 Mars 2020

... la Région
du DUC PRO
ers les métiers:
DU SERVICE AUX PERSONNES
ET ANIMATIONS DES
TERRITOIRES ...

Objet : MFR VOUGY / COVID 19 / Continuité pédagogique

Madame, Monsieur, Chers parents, les élèves,

Comme vous le savez les mesures prises par le gouvernement pour faire face à l'épidémie liée au COVID 19 s'intensifient.

Pour l'instant les élèves devant être présents à la MFR doivent impérativement rester confinés à la **maison**. Concernant les stages, chaque famille a été contactée et un point a été réalisé de manière individuelle. Il est extrêmement important que la MFR soit informée de la présence des élèves en stage ou non. Il appartient à chaque maître de stage d'accepter un élève ou pas. Les familles peuvent éventuellement s'opposer à la présence de leur enfant en stage. La circulation des informations est prioritaire car **nous engageons tous notre responsabilité**. La MFR reste joignable par téléphone au 04 77 65 30 53 jusqu'à nouvel ordre ou par mail : mfr.vougy@mfr.asso.fr.

Pour éviter de reporter sans garantie des semaines de formation, l'équipe pédagogique travaille activement à la mise en place d'une continuité pédagogique à distance. En ce sens, nous avons recensé et vérifié l'ensemble des adresses mail des familles et des élèves qui en possède une. **Il est de la responsabilité de chacun de suivre régulièrement vos boîtes mail**. Le site internet de la MFR sera mis à jour régulièrement.

Pour le moment nous utiliserons l'Espace Numérique de Travail dont les codes d'accès vous ont été transmis en début d'année scolaire. Si des problèmes surviennent vous voudrez bien joindre M Mattana et/ou Mme Blettery par mail pour vous accompagner à la connexion. Les modalités d'utilisation et la manière de procéder pour les cours, exercices vous seront transmises dès que possible en annexes : procédures, tutoriels...

Pour certaines classes, des groupes « Messenger » ont été créés permettant des échanges rapides.



A partir de mercredi et pour faciliter le travail, les modules et matières seront identifiées sur un planning par ½ ou ¼ de journée. Nous vous enverrons via l'IENT le planning de chaque classe au fur et à mesure des semaines. Cela signifie que le formateur déposera des documents sur l'IENT et que le temps à consacrer au travail est celui du planning. Sur cette plage horaire, le formateur est à disposition des élèves par mail ou via le groupe « Messenger » s'il existe.

Nous joignons également à ce courrier la liste des adresses mail de l'équipe pédagogique. N'hésitez pas à leur transmettre des mails, questions.

En conclusion, la poursuite de la formation se fait à distance. A ce jour les examens (DNB, BAC...) ne sont pas remis en cause. Il convient donc de suivre le planning proposé par la MFR. **Il est de la responsabilité de chaque élève et de chaque famille de poursuivre sa formation.**

En aucun cas nous ne pouvons considérer que ce temps hors MFR est un temps de vacances.

D'une manière ou d'une autre des évaluations, des points d'avancements seront réalisés afin de valider l'année scolaire. Tout manquement dans le rendu des travaux devra être dûment justifié sans quoi cela pourrait remettre en cause la validation par nos soins de la formation de votre enfant auprès de notre ministère de tutelle.

Nous reviendrons vers vous le plus régulièrement possible pour compléter ou amender ces informations.

Dans l'attente nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer Madame, Monsieur nos sincères salutations.

E BRANQUE

Directeur